

LES RENDEZ-VOUS

ATELIER

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

UNION DES
ENTREPRISES | UE35

Vérifications périodiques réglementaires en sécurité : Comment en faire un outil de prévention ?

Mercredi 14 septembre 2016 – 14 :00 – 17:00

Lieu : UE35 – 2 Allée du Bâtiment, Rennes

Rennes, le 6 juillet 2016

Machine, électricité, appareils sous pression, appareils de levage... Toutes ces vérifications sont indispensables pour respecter vos obligations réglementaires et assurer la sécurité de vos salariés et la prévention des risques dans vos établissements.

Ces contrôles, souvent perçus comme des coûts sans rentabilité, se révèlent être des indicateurs du bon état d'entretien de l'outil de production et de l'organisation du travail. Ils contribuent en effet à la sûreté des installations et du processus de fabrication, et peuvent devenir un outil au service de la prévention des risques professionnels. En effet, un arrêt programmé pour une vérification est toujours moins coûteux qu'un arrêt lié à un accident du travail ou pour une réparation.

Programme :

- Principaux contrôles obligatoires
- Valorisation des vérifications en outil de prévention
- Optimisation des coûts associés
- Echanges autour d'exemples.

L'UE 35 vous propose de faire le point sur ce sujet, à l'occasion de son prochain Atelier Développement Durable.

Intervention de Loïc GOASDOUE,
Directeur Régional du Cabinet DEKRA INDUSTRIAL SAS

Inscription en ligne : Cliquez ici

Contacts Pôle Développement Durable au 02.99.87.42.97

Emmanuelle Brocchi, Responsable Pôle Développement Durable

Lydie Gautier, Assistante – lydie.gautier@ue35.fr